

Association Scoliose et Partage



Soyez partenaire du succès des actions de SP

Tous ensemble vers la solidarité

Chers(es) amis(es) de Scoliose et Partage

Voilà quelques temps que vous échangez sur le forum de l'Association Scoliose et Partage où vous avez pu recevoir les conseils et l'aide dont vous avez besoin.

Nous pensons qu'il est temps de vous présenter maintenant l'association qui existe depuis 2005 et qui est une association loi 1901. Elle vient en aide aux personnes atteintes de scoliose ainsi qu'à leur entourage, mais pas que.

Scoliose et Partage œuvre également pour mieux faire connaître et reconnaître la scoliose. Vous pourrez découvrir ses diverses actions sur ce lien :

<https://www.scoliose.org/silverstripe/association/nos-actions/>

Dépistage scoliose

Face au constat que trop de scolioses sont découvertes trop tardivement et fortuitement et que le dépistage n'est pas obligatoire en France, l'association a décidé de sensibiliser à **l'importance d'une détection précoce**. Elle a donc créé en 2007 **une brochure** afin d'informer et sensibiliser les parents à l'importance du dépistage de la scoliose. Ce flyer a été **validé par le comité scientifique de la SOFCOT puis par le ministère de la santé**



Vous pourrez le découvrir en cliquant [ici](#)

Elle est régulièrement distribuée chez les médecins traitants, les pharmaciens, les kinés, infirmières et médecins scolaires et elle est utilisée aussi lors des stands d'information tenus par l'association



Scoliose et Partage a également créé un **livret illustré, Pasco a une scoliose**, afin d'apprendre aux jeunes enfants ce qu'est une scoliose et ses traitements.

Ce livret met en scène Pasco, petite tortue mascotte de l'association, qui porte sa carapace comme un corset orthopédique



Si vous désirez l'acquérir, vous trouverez toutes les modalités en cliquant [là](#)

ALD (Affection Longue Durée)

L'association a fait des démarches afin d'intégrer les **adultes à l'ALD scoliose** pour une prise en charge à 100 % des soins en rapport avec la scoliose ce qui a abouti en janvier 2011 par le vote d'un décret.



Scoliose et Partage c'est une association et un forum d'entraide, mais c'est aussi un site internet qui comporte beaucoup d'informations pour encore mieux vous aider. Venez les découvrir sur www.scoliose.org

L'association édite également une fois par an une revue, **Zig Zag** pour aider les adhérents qui n'ont pas internet et se faire connaître auprès des professionnels

Une fois par an, elle organise une **grande rencontre nationale** lors de son Assemblée Générale au cours de laquelle se rencontrent adhérents et professionnels



INTERET GENERAL

Scoliose et Partage ne vit que par les dons et cotisation des adhérents ce qui permet de financer le forum et également les différentes démarches.

L'association ayant la reconnaissance **d'intérêt général**, elle est habilitée à délivrer des **reçus fiscaux**. Pour les particuliers qui font un don ou un versement à Scoliose et Partage, ceux-ci ouvrent droit à une **déduction fiscale de 66 %** du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable. **Ce qui fait par exemple que le cout d'une adhésion à 20€ ne revient qu'à à peine plus de 7 € après déduction fiscale.**



Si vous êtes unis...
Personne ne tombe!

Alors n'hésitez plus, rejoignez nous en adhérent pour à peine plus de 7€ par an. Aidez nous à faire vivre l'association pour que d'autres puissent aussi recevoir de l'aide comme vous en avez reçu.

Cliquer pour [adhérer ou faire un don](#)



Merci d'avance